

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2021

Visioconférence

Le vendredi vingt huit mai de l'an deux mille vingt et un, à 15h00, les membres de l'Association dénommée « Agence de Coopération Interrégionale - Réseau « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis en visioconférence, sur convocation de M. John PALACIN, Président de l'Association, adressée par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

Sont présents :

Adhérents :

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie, président de l'Agence ; Véronique Vinet, Conseil régional d'Occitanie, Vice-présidente de l'Agence (1er collègue) ; Aline Tomasin, vice-présidente de l'Agence (4e collègue) ; Jean-Claude Fontanier, Association Sur les pas de Saint-Jacques, trésorier de l'Agence ; Robert Siegel, Commune de Saint-Guilhem-le-Désert, secrétaire de l'Agence ; Sandrine Derville, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, représentée par Isabelle Matous ; Cyril Chappet, Ville de Saint-Jean d'Angély ; Sylvie Mailhol, Commune de Rieux-Volvestre ; Lorant Hecquet, Commune de Vézelay ; Michel Girardin, Commune de Saint-Côme d'Olt ; Bernard Scheuer, Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère, représenté par Séverine Devals ; Jean-Pierre Mangé, Association Du Bas Rouergue vers Compostelle ; Francine Antona, Festival du Comminges ; Robert Latreille, Association des Amis de Saint-Jacques en Languedoc-Roussillon ; Michèle Buessinger et David Minerva Conseil départemental de l'Aveyron ; Hélène Sandragne, Conseil Départemental de l'Aude, représentée par Michel Fousard ; Christine Gaston, Conseil départemental de l'Ariège, représentée par Catherine Saint-Martin ; Maryline Bes, Conseil Départemental du Lot ; Jocelyne Saint-Avit, Conseil régional Occitanie ; Sylvie Villedieu, Conseil Départemental de l'Hérault ; Françoise Ledoux, Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées ; Alain Pauchard, Association du chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont-Ariège-Pyrénées ; Christelle Torteche, Ville de Saint-Lizier ; Bernard Cauquil, Association Camins ; Jean-Pierre Régis, Commune d'Estaing ; Jean-Marie Bugarel, Commune de Villefranche-de-Rouergue ; Magali Roux, Commune de Villeneuve d'Aveyron ; Alain Andrieu, Commune de Najac ; Magali Soubiroux, Office de tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté ; Evelyne Parisi, Ville de Saintes ; Thierry Viaud, Commune de Pons ; Corinne Trussardi, Ville de Bourges ; Philippe Lancelle, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ; Valérie Vrain, La Maison d'Aum ; Marc Fonquernie, Association des Amis des Chemins de Saint-Jacques en Occitanie ; Patrick Giacosa et Zoé Dauzat, Commune de

Condom ; Maurice Boison, Communauté de Communes de la Ténarèze ; Hervé Charles, Commune de La Romieu ; Kathy Schweitzer, Commune de Lectoure ; Sonia Bourbigot, Association les Amis de Saint-Jacques d'Aquitaine ; Bruno de Courrèges, Association des Amis de la Commanderie Saint-Antoine de Pondauret ; Marie-Bernadette Dulau, Commune de Bazas ; Bruno Salgues, Association Amavica ; Jean-Luc Falip, Commune de Saint-Gervais-sur-Mare ; Françoise Laborde et France-Caroline Menautat, Communauté de Communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Jean-Marc Fabier, Commune de Saint-Sever ; Marta Luis, Ville de Figeac ; Véronique Jourdan, Association Les Haltes vers Compostelle ; Mireille Figeac, Communauté de Communes de Cazals-Salviac, vice-présidente de l'Agence (3^e collège), représentée par Mme Desmartin ; Dominique Lenfant, Commune de Rocamadour ; Dominique Benhamou, Commune de Lamontjoie ; Samuel Soulier, Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ; Laurent Mouliade, Commune de Nasbinals ; Pascaline Watier, Ville de Châlons-en-Champagne ; Jean-Marie Thiblet, Association Randonneurs et pèlerins 51 ; Jacques Bigot, Ville de La Charité-sur-Loire ; Charles Massondo, Commune de Saint-Palais ; Michel Puharre, Commune de Navarrenx ; Laurent Inchauspé, Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port ; Dominique Queheille, Commune d'Oloron-Sainte-Marie ; Raymond Beugin, Commune d'Ourdis-Cotdoussan ; Huguette Savoie, Commune de Gavarnie-Gèdre ; Lucienne Mur, Association les amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Sylvie Le Marrec, Association Etoiles de Compostelle, représentée par Mme Giraudel ; Emmanuel Cros, Commune de Laguëpie ; Jean-Claude Rafin, Commune d'Auvillar ; André Bajot et Françoise Gazel-Charlier, Commune d'Asquins ; Johanne Morin, Association Du Québec à Compostelle, représentée par Denis Dumais.

Partenaires :

Geoffrey Bes, Communauté de Communes des Coteaux du Girou ; Annie Cardinet, Fédération française des associations des chemins de Saint-Jacques de Compostelle ; Patrice Bernard, Société Française des Amis des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle ; Delphine Gardinal, Cabinet Mazars ; Frantz Miral, Cabinet Conte-Miral ; Philippe Mercier, DRAC Occitanie ; Xavier Bailly, Centre des Monuments Nationaux - Château de Villers-Cotterêts ; Jean-Paul Peytavin, Association du Chemin Urbain V ; Hubert Pfister, Association Sur le chemin de Robert Louis Stevenson ; Virginie Rozière, Comité Régional du Tourisme Occitanie - Site de Toulouse, représentée par Jean Pinard ; Régine Marchand, Comité Régional du Tourisme Nouvelle-Aquitaine, représentée par Marina Darriet ; Chloé Campo de Montauzon, Association des Biens Français du Patrimoine Mondial ; Claudie Grossard, Fédération Française de la Randonnée Pédestre ; Caroline Leboucher, Atout France, représentée par Camille Parveau.

Équipe salariée de l'Agence :

Nils Brunet, Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Aline Azalbert, Cathy Andrieu, Agathe Mallez, Lucas Picot (service civique), Pierre Millescamps (stagiaire).

Ont donné pouvoir :

Michel Dronneau, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Annette Laigneau, Ville de Toulouse ; Maryse Vezat-Baronia, Conseil Départemental de la Haute-Garonne ; Jean-Pierre Marcon, Conseil Départemental de la Haute-Loire ; Sonia Raja, Hôtel de France ; Bernard Breil, Association des Amis de Saint-Jacques en Terre d'Aude ; Bernard Lefebvre, Association pour le Développement Economique et Culturel de Conques ; Bernard Scheuer, Commune de Saint-Côme d'Olt ; Robert Souris, Association Saintaise des chemins de Saint-Jacques de la Charente-Maritime ; Patrice

Madeux, Commune d'Aulnay de Saintonge ; François Ceyrac, Association Un chemin de Saint-Jacques, la voie de Rocamadour en Limousin et Haut-Quercy ; Alain Delayre, Commune de Saint-Avit-Sénieur ; Mireille Bremond, Office de tourisme de Vauvert et Petite Camargue ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Monsieur Jean-Louis Lignon ; Jean-Claude Destombes, Association Léguevin-Saint-Jacques ; Marie-Claire Uchan, Commune de Saint-Bertrand-de-Comminges ; Lilie Flemming, Le Grangé ; Frédéric Pomarez, Commune de Mimizan ; Jean-Bernard Souc, Commune d'Aire-sur-l'Adour ; Christophe Charbogne, Hôtel-Gîte La Peyrade ; Emmanuel Saily, Ecoasis ; Michel Vedrune, Commune de Gréalou ; Guy Messal, Association Mille mains à la pâte ; Sophie Castel, Ville de Bayonne ; Mathieu Destouesse, Ecogîte La clé des Champs ; Bernard Uthurry, Commune d'Oloron-Sainte-Marie ; Thibaut de Rouvray, Commune de Saint-Pé de Bigorre ; Eric Viel, Office de tourisme de Castres-Mazamet ; Danielle Bedel, Association Los Caminaires Moissagueses ; Alexandre Mazin, Ville de Saint-Léonard-de-Noblat ; Isabelle Bosc, Association Les Haltes pèlerins du chemin d'Arles.

Sont excusés :

Jean-Luc Marx, vice-président de l'Agence (2^e collège) Ville de Cahors ; Patrick Ayache, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ; Jean-Michel Lattes, Ville de Toulouse ; Jacques Michaud, Amis de l'abbaye de Fontcaude ; Pascale Got et Roselyne Laot-Montfort, Conseil Départemental de la Gironde ; Roland Joffre, Commune de Livinhac-le-Haut ; Valérie Hannon, CHU de Toulouse ; Nadège Rouquet, Commune de Saint-Thibéry ; Nathalie Robic, Gîte de la Fontaine ; Catherine Benazeraf, Association Animation et culture Salviac ; Catherine Manuel, Commune de Cordes-sur-Ciel ; Didier Fenin, Association Saint-Jacques en vignoble gaillacois.

John PALACIN préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir.

Les documents soumis à la délibération et les moyens de vote en ligne ont été diffusés par mail le 25 mai 2021.

SOMMAIRE

- 1/ rapport moral 2020
- 2/ rapport d'activité 2020
- 3/ rapport de gestion et comptes 2020
- 4/ programme d'actions 2021
- 5/ budget prévisionnel 2021

1/ rapport moral 2020

Chers membres,

Nous sommes à nouveau contraints de nous réunir en visioconférence, comme pour notre dernière assemblée générale organisée en octobre 2020 alors que nous devions nous rassembler pour le 30^e anniversaire de l'Agence des chemins de Compostelle. J'ai néanmoins beaucoup de plaisir à vous retrouver pour faire le bilan de cette année éprouvante pour chacun d'entre nous et pour nos organisations.

L'année 2020 a été à bien des égards une année exceptionnelle. Les lieux culturels, sites de visites, accueils et hébergements, associations ont fermé temporairement et réorganisé leur fonctionnement. Le public a été moins nombreux sur les chemins, en particulier les chemins moins bien organisés et structurés.

Comme beaucoup d'entre vous, nous avons dû faire preuve d'adaptation. Nous avons choisi de réduire notre activité au cours du printemps en ayant recours au chômage partiel et de reporter certaines actions comme l'étude interrégionale des publics.

Néanmoins, notre association a poursuivi la plupart de ses activités d'accueil, d'information, de sensibilisation, de qualification, d'animation des principaux itinéraires en France et de gestion du bien du patrimoine mondial de l'Unesco. Le bilan de notre activité est assez parlant.

L'équipe a été renforcée avec le recrutement de Cathy Andrieu comme chargée de projets européens en janvier 2020. De nouveaux adhérents nous ont rejoints, notamment les Départements de l'Aude et de la Haute-Loire.

Ce rapport moral est aussi l'occasion de souligner le chemin parcouru depuis 2016. La mise en œuvre du protocole d'accord signé avec le Préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur du bien, le recrutement d'un directeur, l'adoption d'un cadre d'action pour la période 2017 – 2020 ont permis de donner une nouvelle impulsion à l'association autour de quelques grands enjeux :

- la recherche, l'approfondissement et le partage des connaissances ;
- l'information, la médiation et la communication ;
- l'animation du réseau du bien Unesco par la réalisation d'outils, l'organisation de rencontres et de journées techniques ;
- le développement de l'itinérance et du tourisme culturel ;
- la coopération avec les réseaux patrimoniaux et associatifs nationaux, avec les acteurs des chemins en Espagne et au Portugal ;
- l'accroissement du nombre d'adhérents et de partenaires : collectivités locales, associations, hébergeurs.

La situation financière s'est également améliorée, grâce au soutien de nos adhérents, de partenaires et par une mobilisation de moyens complémentaires dans le cadre de programmes européens en particulier.

Je peux peut-être formuler un regret, celui de ne pas avoir pu transformer notre association en groupement d'intérêt public comme nous l'avons imaginé un moment, et ce afin de renforcer notre assise nationale, et de pérenniser l'implication des collectivités locales et de l'Etat.

2021 verra le renouvellement de notre conseil d'administration, à l'issue des élections départementales et régionales. Nous nous retrouverons pour une nouvelle assemblée générale au cours de l'automne. Ce pourrait être l'occasion d'un moment de partage d'expériences, de visites, comme nous l'avions envisagé en 2020 en Aveyron. D'ici là, dans les prochaines semaines nous allons engager le travail d'élaboration du plan de gestion du bien du patrimoine mondial. Il s'agit de se doter d'un projet ambitieux pour les prochaines années.

John Palacin, président

- **Le rapport moral 2020 est approuvé à l'unanimité.**

2/ rapport d'activité 2020

L'action de l'Agence des chemins de Compostelle s'inscrit dans le cadre du projet stratégique « Chemins de Compostelle en France - 2020 » adopté en Conseil d'administration le 31 mars 2017 et organisé autour de six grandes vocations : enrichir et partager les connaissances, promouvoir les valeurs du patrimoine mondial et des chemins de Compostelle, accompagner les composantes pour garantir la préservation et la valorisation des édifices et des sections de sentier, soutenir le développement durable des territoires, développer les coopérations et les partenariats avec les associations, les réseaux patrimoniaux, et les biens inscrits au patrimoine mondial en Europe, particulièrement en Espagne, faire vivre le réseau et renforcer ses moyens d'action.

OBSERVATION, RECHERCHE ET DIFFUSION DES CONNAISSANCES

- **Renforcement des partenariats avec les universités**

Convention avec l'université Paul-Valéry, Montpellier

Une convention a été conclue avec l'UFR 3 de l'Université Paul Valéry à Montpellier. Cet UFR porte deux diplômes : le Master sciences humaines et sociales mention Patrimoine et Musées et un diplôme universitaire Initiation à l'étude des patrimoines, tous deux à finalité professionnelle. Il est convenu d'accueillir des stagiaires, d'intervenir au sein des formations, de solliciter les enseignants, ou encore de confier des travaux aux étudiants dans le cadre des projets collectifs tutorés.

Dans le cadre de la convention, les étudiants du DU « Initiation à l'étude des Patrimoines » sont amenés à travailler sur le segment du chemin d'Arles GR®653 entre Saint-Gilles-du-Gard et Gallargues-le-Montueux. Ils devront établir un inventaire des éléments patrimoniaux existants et proposer des pistes concrètes de valorisation.

Échanges avec les étudiants

Étudiants de Licence 3 Tourisme et développement	Université Jean Jaurès, IS-THIA, antenne de Foix (09)	Identifier le potentiel de valorisation du chemin du piémont pyrénéen
Perrine Pivert	Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (iadt.fr) rattaché à l'Université Clermont Auvergne	Enjeux de gestion et gouvernance d'un patrimoine en série, patrimonialisation
Didier Blandine	DU patrimoine, université de Montpellier (34)	Etude du cas de l'inscription de l'église Notre Dame du Bourg à Rabastens au patrimoine mondial

- **Mise en œuvre de programmes de recherche**

Poursuite du projet européen RURITAGE

L'Agence des chemins de Compostelle a poursuivi sa participation au projet RURITAGE dans le cadre du programme européen de recherche Horizon 2020. Celui-ci a pour objectif de démontrer comment les politiques de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel peuvent favoriser le développement et la renaissance des territoires ruraux.

L'Agence, en tant qu'expert des sujets liés aux routes de pèlerinage, a suivi la mise en place des plans de régénération et d'amélioration des partenaires ayant identifié la thématique du pèlerinage comme principal levier de développement rural durable. A ce titre, elle a participé à une rencontre avec des partenaires européens qui s'est tenue en février à Carrión de los Condes (commune située sur le Camino en Espagne).

L'Agence a également participé à deux rencontres du projet qui se sont tenues en visioconférence. Elle a co-animé un webinaire en novembre dédié à la façon dont est abordée la thématique du pèlerinage dans le projet.

Mise en œuvre du projet européen IMPACTOUR

Ce projet également financé par le programme européen de recherche Horizon 2020 a démarré en janvier avec la réunion de lancement qui a réuni à Lisbonne les 12 partenaires européens.

L'ambition du projet est de créer une méthodologie et un outil innovant pour mesurer et évaluer l'impact du tourisme culturel sur le développement économique et social européen, et d'améliorer les politiques et pratiques européennes en matière de tourisme culturel.

L'Agence a participé aux premiers recueils de données auprès des acteurs en Aveyron sur la voie du Puy et dans plusieurs départements de la voie d'Arles pour avoir une meilleure connaissance des territoires qui font l'objet de l'expérimentation et construire le cadre de référence des indicateurs sur lequel se basera la méthodologie.

- **Observation des fréquentations**

L'Agence a accueilli en stage Elmir Brito (Master 2 à l'Isthia) pour développer pendant 6 mois les missions de l'observatoire des chemins de Compostelle.

Note de conjoncture 2019

L'Agence a produit une troisième note de conjoncture des fréquentations sur les chemins de Compostelle en France, disponible sur la page observatoire du site internet.

Création d'une plateforme Eco-visio et mutualisation des données des éco-compteurs

En 2020, l'Agence a mis en place une plateforme qui permet de faire remonter les données des éco-compteurs présents sur les chemins de Compostelle, via une autorisation de transfert des données des partenaires propriétaires et gestionnaires des compteurs.

Un cahier des charges a été réalisé en partenariat avec Lot Tourisme à destination des collectivités et des acteurs qui souhaitent installer un éco compteur ou qui en disposent déjà d'un. L'objectif est de mettre en place une méthode commune qui permette d'améliorer le recueil de données de l'outil (qui peut être défaillant si un suivi régulier n'est pas fait) et garantir de données comparables d'un territoire à l'autre.

Par ailleurs, l'Agence a participé à plusieurs réunions du comité technique « Expérimentation de nouvelles solutions de comptage » dans le cadre du Laboratoire des Itinérances animé par l'association des Parcs du Massif Central (IPAMAC) afin d'échanger sur nos méthodologies.

Enquêtes qualitatives

L'Agence a proposé un questionnaire commun (co-construit avec les partenaires locaux) pour la mise en place d'enquêtes locales sur certains points de l'itinéraire qui a pu être testé pendant l'été 2020 sur le chemin du Puy. L'objectif est d'avoir un outil commun facile d'usage pour observer les publics sur le long terme.

Dans le cadre d'un marché public, l'Agence a recruté fin novembre 2020 le bureau d'étude 4V Consultants pour la réalisation d'une étude interrégionale afin de mieux connaître les publics des chemins de Compostelle.

Portée par l'Agence, le comité de pilotage réunit les Régions/CRT Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes, les Départements/ADT de l'Aude, de l'Aveyron, de la Gironde, de l'Hérault, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn-et-Garonne, du Gers, des Landes, de la Lozère, des Pyrénées Atlantiques, de la Haute-Garonne et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Cette étude a pour objectif d'actualiser les données de l'étude de 2003, mesurer les retombées économiques, mieux connaître les publics actuels et prospects à l'échelle de 5 régions en France pour mesurer le potentiel, mieux positionner nos actions...

- **Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques**

Tournées de conférences

Un catalogue de conférenciers, membres pour la plupart du conseil scientifique, a été proposé pour organiser de manière coordonnée des tournées de conférences vers le grand public. L'ambition en 2020 de développer des coopérations avec les associations et d'animer l'amont provençal des chemins d'Arles et du piémont pyrénéen s'est heurté au confinement tandis que nombre de partenaires ont suspendu leurs activités.

Adeline Rucquoi	Thème	Partenaire	Auditeurs
Sainte-Valière (11), 29 octobre	L'hospitalité sur les chemins de Saint-Jacques	Association Camins	25 personnes
Trausse-Minervois (11), 28 octobre	Pèlerins et chemins de pèlerinage dans le sud de la France	Conseil départemental de l'Aude	25 personnes

Gaële de la Brosse	Thème	Partenaire	Auditeurs
Périgueux (34), 19 septembre.	Le pèlerinage de vie humaine	VPAH de Périgueux	Entre 80 et 100 auditeurs

Agence	Thème	Partenaire	Auditeurs
Castres (Tarn), 19 septembre	« Un site du patrimoine mondial : les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France »	Centre Jean Jaurès, Ville de Castres	40 auditeurs
Gréalou (Lot), février		Paroisse	15 auditeurs

Extension de l'exposition « Valorisation des Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France : bonnes pratiques »

L'exposition de 30 posters « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France : Territoires, patrimoine, historicité » présente des réalisations, des bonnes pratiques, valorise les actions menées par les acteurs du chemin. C'est une réalisation participative : des associations, des communes ou des ADT ont répondu à l'appel à poster et proposé les contenus. L'Agence a coordonné la conception et la fabrication. Le fonds a été porté de 30 à 50 posters en 2020 dans le cadre de la préparation du 30^e anniversaire de l'Agence. Les thèmes à illustrer par les acteurs qui souhaitent partager leurs expériences et promouvoir leurs réalisations peuvent s'inscrire dans l'un des parcours suivants :

- patrimoine et paysages ;
- développement de l'itinérance et tourisme durable ;
- citoyenneté : valeurs et histoire, médiation et partage, jeunesse ;
- coopération, du local à l'international ;
- gouvernance.

L'exposition est disponible pour une programmation en version posters. Elle est présentée en exposition virtuelle sur le site :

<http://www.chemins-compostelle.com/valorisation-des-chemins-exposition-virtuelle>

C'est un instrument d'accompagnement des démarches de valorisation, de formation ou d'information des citoyens sur les enjeux de la gestion du patrimoine, de l'itinérance et du développement territorial.

Chroniques sur Radio Présence Midi-Pyrénées et RCF

La production des chroniques de trois minutes s'est poursuivie et une troisième saison a débuté. Elles sont diffusées deux fois par semaine et sont rediffusées en juillet et août. Elles sont disponibles en podcast sur <https://www.radiopresence.com/emissions/culture/decouverte/chronique-chemins-de-compostelle/> et sur <https://www.chemins-compostelle.com/chroniques-radio>

Développement des ressources culturelles mises en ligne

Le film tourné en 2010 sur la fête de Saint Jacques en l'abbaye de Fontcaude et financé par l'Agence est désormais en ligne sur le site et sur la chaîne Youtube.

La conférence d'Adeline Rucquoi "Pèlerins et chemins de pèlerinage dans le sud de la France" enregistrée le 29 octobre 2020 à Trausse (Aude) est mise en ligne sur la chaîne Youtube.

La rubrique « ressources culturelles » de l'espace professionnels du site continue à être enrichie régulièrement.

Lettre du réseau

Cette lettre montre les actions du réseau des chemins de Compostelle, elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France", promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Bilan des diffusions :

- février : 2 877 destinataires
- avril : 3 030 destinataires
- juillet : 3 188 destinataires
- septembre : 3 585 destinataires
- novembre : 3 745 destinataires

ANIMATION ET GESTION DU BIEN DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

• Atlas des zones tampons et des protections

A compter d'avril 2019, l'Agence et la Préfecture de région Occitanie ont sollicité les collectivités et les 32 UDAP pour finaliser la démarche. La centralisation des données s'est poursuivie en 2020 afin de produire d'une part les cartes des zones tampons et, d'autre part, les cartes des protections pour chaque composante. Le Ministère a demandé également la mise à jour de l'atlas intégrant les cartes et leurs commentaires. Ces travaux ont été réalisés avec l'appui d'un cartographe et d'une graphiste.

La livraison de l'atlas au Ministère de la culture est intervenue le 26 janvier 2021 pour une transmission à l'UNESCO le 30 janvier.

• Etude spécifique pour les 7 tronçons de sentier

Les DREAL Occitanie et Nouvelle Aquitaine, la Préfecture de région Occitanie et la Région Occitanie accompagnent une étude spécifique aux 7 tronçons de sentier situés sur la voie du Puy-en-Velay afin de construire collégalement les plans locaux de gestion. L'Agence est maître d'ouvrage de l'étude. Suite à l'appel d'offres diffusé en début d'année, les partenaires ont retenu la proposition du groupement de paysagiste et architecte du patrimoine Atelier Volga – Monono – Via Architectes.

L'objectif de cette étude, à travers la participation de tous les acteurs concernés, est de se mettre :

- dans les pas du pèlerin, pour identifier ce qui fait paysage, patrimoines et valeurs du cheminant,
- mais aussi dans la peau des acteurs, habitants et usagers pour comprendre les enjeux et problématiques quotidiens dans lesquels s'inscrit le chemin et la pratique d'itinérance, afin d'identifier collectivement ce qui fait paysage et patrimoine, et de valoriser les territoires traversés et leurs multiples composantes, dans un esprit d'échange et de partage de savoir-faire, d'initiatives et de projets pertinents.

L'étude est prévue sur 12 mois à 15 mois. Elle a démarré en septembre 2020.

- **Commissions locales et plans de gestion locaux**

L'Agence a participé aux travaux de la commission départementale des Hautes-Pyrénées réunie en septembre. Elle a été sollicitée pour accompagner le Syndicat mixte de Saint-Bertrand/Valcabrère, la Ville de Clermont-Ferrand, la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans pour l'écriture des plans de gestion de locaux à partir du guide méthodologique et de la trame d'écriture.

- **Déploiement d'une identité commune**

Identifier les composantes par une collection de publications

La maquette de brochure réalisée en lien avec la DRAC Hauts de France a été finalisée et est disponible pour le développement d'une collection de brochures sur les composantes. Deux nouvelles brochures ont été réalisées pour Ourdis et Gavarnie par les Archives Départementales des Hautes-Pyrénées. Chaque création requiert un accompagnement pour la partie propre tandis que la maquette du tronc commun est fournie à la demande et qu'une navette de validation est demandée.

Accompagnement des acteurs pour leurs projets de communication, d'évènementiels et de médiation

Un accompagnement a été apporté à plusieurs adhérents pour la création d'expositions, de centres d'interprétation ou de supports de communication. De même la diffusion de la charte graphique du bien est poursuivie à la demande et notamment, sans être exhaustif :

Lieu	Objet	Partenaire	Période	Contenu de l'action
France	Offre de saison culturelle, tournée de conférences et promotion expositions	Diffusé vers 615 destinataires en France, sur le bien 868, adhérents, OT, médiathèques... 120 associations ciblées par la FFACC.	19/02 au 23/02	Fédérer la communication sur les événements culturels autour des chemins de Compostelle et développer les contenus
Toulouse	Mise en visibilité PM et ICE sur la publication	Paroisse de la basilique Saint Sernin	28/02	Usage des emblèmes
Agen	Mise en visibilité PM et ICE sur	OT	Dépliant et plan de ville	Usage des emblèmes

	les supports de promotion			
Landes	Mise en visibilité PM et ICE sur le plan touristique départemental	ADT des Landes	6/03	Usage des emblèmes
Périgueux	Mise en visibilité PM	OT de Périgueux	10/03	Usage du logo de marque sur billetterie de visite
Aure et Louron, Jézéau et Argnoeut	Mise en visibilité PM et du bien	Pays d'art et d'histoire Aure et Louron	Avril/mai	Création de kakémonos didactiques pour les églises
Hautes Pyrénées Gavarrie et Ourdis	Mise en visibilité PM	Conseil départemental	Juin	Création de kakémonos didactiques pour les églises
Hautes Pyrénées Gavarrie et Ourdis	Mise en visibilité PM et du bien	Conseil départemental	Automne	Création de deux brochures dans le cadre de la collection de monographies
OT de Melle	Mise en visibilité du bien	OT du Pays Mellois	Novembre	Fournitures de contenus et relecture pour projet éditorial
Ville d'Avignon	Mise en visibilité du bien	Ville d'Avignon		Fournitures de contenus pour une exposition sur les sites PM en Paca
Normandie	Mise en visibilité du patrimoine mondial en Normandie	Mission Plages du Débarquement		Fournitures de contenus pour une exposition

- **Rencontre des communicants**

L'Agence a organisé la 2^e rencontre des communicants du bien « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » le 5 décembre 2020 en visioconférence. La première s'était déroulée à Toulouse le 19 décembre 2019. Cet événement avait pour objectif de mieux communiquer sur l'appartenance exceptionnelle au patrimoine mondial et d'accompagner les membres du réseau dans la mise en visibilité du bien « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » afin d'installer une communication commune. Nous avons compté une soixantaine de participants.

- **Réunion du Comité de bien**

Le 3^{ème} comité interrégional du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » a réuni près de 80 acteurs en visioconférence. Ouvert par le Président du Conseil départemental de l'Aveyron, la Préfète de l'Aveyron représentant le Préfet de région Occitanie, préfet coordonnateur, et le Président de l'Agence, le comité a été l'occasion d'un bilan de la gestion du bien depuis 2016, d'une présentation des enjeux de gestion (atlas des zones tampons et périmètres de protection, outils mis à dispositions du réseau), de témoignages d'acteurs (gouvernance, revitalisation d'un centre ancien

autour d'un monument inscrit, médiation et action culturelle) et d'une mise en perspectives (construction du plan de gestion, pérennisation de la saison culturelle).

Stefano Dominioni, directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels, Jean-François Caron, président de l'Association française du patrimoine mondial et Michel Roussel, DRAC Occitanie ont conclu le comité de bien.

INFORMATION, MEDIATION ET COMMUNICATION VERS LE GRAND PUBLIC

- **L'information du public**

Sites Internet

Le site généraliste et pratique **www.chemins-compostelle.com** a cette année fait l'objet de nombreuses mises à jour et de plusieurs évolutions :

- nettoyage et insertion des pages dédiées aux associations adhérentes ;
- nettoyage et insertion des pages dédiées aux communes adhérentes ;
- refonte de la médiathèque et insertion de nouvelles références ;
- création d'une page dédiée aux chroniques radios que réalise l'Agence ;
- mise en place d'un bandeau d'actualités sur la page d'accueil ;
- insertion de nouvelles ressources culturelles ;
- traduction d'une partie du site en espagnol.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2018 : 394 868 visites ; 890 235 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2019 : 439 381 visites ; 1 083 284 pages vues.

Fréquentation du site Internet de l'agence 2020 : 335 902 visites ; 921 774 pages vues

Fréquentation du site Internet dédié 2018 : 11 790 visites ; 25 887 pages vues

Fréquentation du site Internet dédié 2019 : 10 365 visites ; 19 213 pages vues

Fréquentation du site Internet dédié 2020 : 10195 visites ; 17 335 pages vues

Lettres d'information

Nous disposons désormais de plus de 30 000 adresses, grand public, professionnels et institutionnels. Nous complétons quotidiennement cette base de données avec les contacts du public à l'accueil ou par téléphone ainsi que des professionnels demandant à recevoir nos informations.

La lettre d'information « Le bruit des chemins » mise en place en 2015 destinée au public a pour objectif de diffuser les actualités sur les chemins, le patrimoine mondial, les événements, les publications, les rendez-vous culturels, etc... Elle a également vocation à mettre en valeur les adhérents.

Bilan des envois en 2020 :

- février : 22 219 destinataires
- juillet : 22 987 destinataires
- septembre : 21 779 destinataires

Gestion des agendas culturels des 2 sites internet

Sur le site de l'Agence, www.chemins-compostelle.com la rubrique « agenda culturel » permet de connaître les manifestations culturelles ponctuelles ou récurrentes qui ont lieu sur les itinéraires vers Compostelle : expositions, randonnées, centres d'évocation, conférences, fêtes locales...

Sur le site dédié, www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr figure la rubrique « actualités » qui permet également de connaître les manifestations culturelles sur les composantes du bien ou en lien avec le patrimoine mondial.

Accompagnement des adhérents

Nous apportons une relecture suivie et si nécessaire des propositions d'ajouts et/ou de modifications pour des productions de nos adhérents :

- fiche informations pratiques OT Saint-Jean-Pied-de-Port,
- site internet OT Cordes,
- site Internet OT Bayonne,
- site Internet OT Cahors.

• La médiation et l'action culturelle

Mise à disposition de trois nouvelles expositions

Le laboratoire LISST de l'Université Jean-Jaurès à Toulouse a réalisé une exposition intitulée « Une géographie des circulations vers Compostelle », dont la gestion a été confiée à l'Agence : 14 panneaux déroulants mêlent discours, photographies et cartes d'itinéraires individuels de pèlerins-cheminants pour mieux rendre compte des évolutions récentes des pratiques touristiques observées sur les chemins de Saint-Jacques et des effets produits par ces circulations sur les territoires traversés.

L'Agence a mis à jour le flyer de présentation des expositions itinérantes dont elle a la gestion, afin de mieux porter à connaissance ces outils de médiation et d'inciter les adhérents et partenaires à les utiliser.

Titre de l'exposition	Lieu de présentation	Dates de Présentation
Campus Stellae, le champ de l'étoile	Lacaune (81)	6 juillet - 23 août 2020
	Saint-Léonard de Noblat (87)	7 au 26 septembre 2020
Le pèlerinage, un chemin de vie	Souvigny (03)	Prévue du 1 ^{er} juillet au 31 août 2020, reportée sur 2021
Dans les pas des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Occitanie	Toulouse (31)	19 et 20 septembre 2020
	Saint-Gaudens (31)	26 février - 25 avril 2020
	Castres (81)	5 juin - 7 novembre 2020
Carnets d'un peintre sur le chemin de Compostelle	Arras (62)	Prévue du 30 avril au 17 mai 2020, reportée sur 2021

L'invention du patrimoine mondial	Vézelay (89)	29 février - 28 mars 2020
Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, patrimoine de l'humanité	Abbaye de l'Escaladieu (65)	le 9 octobre 2020
De pierre, de bois, de terre et d'âmes...	Périgueux (24)	19 au 30 septembre 2020

Saison culturelle

Initiée en 2018 la saison culturelle devient un rendez-vous incontournable. Elle permet de mieux identifier les chemins de Compostelle auprès du grand public grâce à un programme culturel commun.

La saison a comme objectifs :

- de mettre en avant les territoires et les activités culturelles sur les chemins de Saint-Jacques qui sont dispersées et dépourvues d'une identité visuelle commune ;
- de faire découvrir au plus large public les richesses des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle conformément aux préconisations des deux reconnaissances internationales ;
- d'augmenter la visibilité au niveau international et national ;
- de mieux valoriser l'offre de contenus (expositions, conférences, visites guidées, spectacles, animations jeunesse etc.) aujourd'hui mal identifiée et sous utilisée.

Pour que chacun puisse relayer au mieux un kit de communication comprenant, affiches, programmes et cartes postales a été envoyé à chaque structure ayant participé à la saison culturelle.

La saison culturelle a été fortement impacté par l'épidémie de COVID 19, toutes les manifestations annoncées n'ont pas pu avoir lieu.

Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle

Fenêtres sur le paysage a pour objectif de développer un parcours artistique sur les chemins de Compostelle, et plus particulièrement sur le GR®65, chemin qui relie Genève au pays basque. *Fenêtres sur le paysage* réunit des territoires et acteurs implantés en Région Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

Derrière Le Hublot, scène conventionnée d'intérêt national - art en territoire - est chef de file du projet de coopération, mené en partenariat avec l'Agence et les territoires associés. Trois actions phares sont développées :

- la création d'œuvres d'art-refuges « surgissant de terre et des savoir-faire » donnant naissance à un parcours artistique sur le GR®65 ;
- des rendez-vous artistiques (diffusion et installation) sur les chemins ;
- des résidences d'artistes et de créations nées des rencontres avec les paysages, histoires et habitants des territoires traversés par le chemin.

La première œuvre d'art refuge « Super Cayrou » a été construite en 2020 à Gréalou (Lot). Elle a été réalisée en pierre sèche par des artisans du territoire et à partir de matériaux locaux. Plusieurs visites ont été organisées pendant l'été par l'Office de tourisme Figeac, vallées du Lot et du Célé et le PNR des Causses du Quercy. D'autres territoires – Golin hac (12), Livinhac (12) et La Romieu (32) ont pu

accueillir les architectes et artistes qui interviendront sur les prochaines œuvres d'art refuge. *Museum of the Moon* de Luke Jerram a été installée dans le cloître de Moissac et sur les berges du Lot à Livinhac-le-Haut. La tournée se poursuivra en 2021.

Les artistes de la Fausse Compagnie/sonothèque nomade ont commencé à arpenter le chemin pour collecter des sons et des chants qui seront restitués au public en 2022 dans des nichoirs installés le long du parcours. Le calendrier de la résidence a dû être adapté.

L'Agence et Derrière le Hublot ont co-construit une candidature à l'édition 2021 des Prix Européens du Patrimoine. Cette démarche permet de valoriser à l'échelle européenne l'initiative, et plus largement la richesse du patrimoine naturel et culturel des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

Les Prix européens du Patrimoine sont portés par le programme Europe Créative de la Commission européenne dédié à la culture et par Europa Nostra, l'organisation représentant la voix européenne de la société civile engagée en faveur du patrimoine culturel. Ces Prix annuels visent à promouvoir les meilleures pratiques en matière de conservation du patrimoine culturel matériel et immatériel et à sensibiliser le public au patrimoine culturel européen.

Rencontres « Marcher pour guérir #2 » en février à Bordeaux

En 2018, parmi les manifestations proposées à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de l'inscription des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, l'Agence avait choisi de s'intéresser aux interrelations entre pèlerinage, marche et santé. Pendant deux jours à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse, témoignages et analyses se sont succédé de la part de nombreux intervenants sur l'histoire liée de la médecine et du pèlerinage, les pratiques et les motivations actuelles, les vertus des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle comme la contemplation d'un paysage, l'activité physique, les rencontres, le rythme lent de la marche...

Pour organiser ce deuxième temps fort à Bordeaux, sur le chemin de Paris-Tours, nous nous sommes rapprochés de l'association Bordeaux Compostelle Hospitalité Saint-Jacques. Au cours de cette soirée, plusieurs témoignages, à partir d'études ou d'expériences menées en France ou au Canada, ont mis en évidence les bienfaits de la marche et l'effet produit sur le corps et les émotions. Ces démarches récentes, encore confidentielles, doivent être accompagnées, soutenues pour envisager un meilleur suivi de certaines pathologies ou prévenir certaines maladies.

Kumano et Compostelle, regard d'un peintre sur les chemins de pèlerinage

A l'invitation du Centre du patrimoine mondial de Kumano Hongu, l'Agence présentera une **exposition** du peintre aquarelliste Patrick Jager « Compostelle et Kumano, le regard d'un peintre sur les chemins de pèlerinage » (<http://www.tb-kumano.jp/fr/what-to-do/kumano-hongu-heritage-center/>) en octobre 2021.

Les sites sacrés et chemins de pèlerinage dans les Monts Kii ou les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Europe témoignent d'un patrimoine matériel et immatériel, à la fois vivant grâce aux pratiquants qui les arpentent, et sans cesse réinterrogé par eux à l'aune des besoins physiques et spirituels des individus dans la société contemporaine. Ils témoignent de la perpétuation d'un art de vivre qui se fonde sur la contemplation et la méditation favorisée par la marche et le rythme lent du pas, et sur l'hospitalité et la relation aux autres tissée durant le périple.

Le projet vise à une rencontre de ces deux sites du patrimoine mondial. Des premiers contacts ont été établis avec la préfecture de Wakayama (Japon), gestionnaire du bien inscrit.

Un catalogue de 48 pages sera édité pour cette occasion avec préface japonais/français. L'Agence des chemins de Compostelle proposera également une conférence consacrée au bien du patrimoine mondial « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France ».

Prix du patrimoine mondial en Occitanie

32 classes se sont inscrites pour l'édition 2019/2020, dont 5 pour découvrir les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Toutes n'ont pas pu aller au bout en raison de la période de confinement. 6 classes ont été lauréates.

Pour l'édition 2020-2021, l'Agence a mis à jour la mallette pédagogique, le règlement du prix avec les DAAC et la DRAAF, la page internet du site, le mailing « enseignants ».

Actions pédagogiques

L'Agence est intervenue en visio auprès de deux classes aveyronnaises dans le cadre du projet *Accueillis - Accueillants* inscrit dans le programme d'éducation artistique et culturelle d'Aveyron Culture pour présenter le patrimoine mondial et les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Jeux de piste numériques

La Région Occitanie souhaite mettre à disposition du public une application numérique sur smartphone présentant des parcours patrimoniaux scénarisés et interactifs permettant de découvrir de manière ludique le territoire. La mise en œuvre de ces balades ludiques et/ou jeux de piste a fait l'objet d'une mise en concurrence. L'offre de la société Baludik a été retenue. Ce projet est mené dans un premier temps en collaboration avec l'Agence pour la conception de deux premiers parcours valorisant le patrimoine en lien avec les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle (Saint-Gilles, Figeac). Le développement et la mise en service sont prévus en 2021.

- **La communication vers le grand public**

Réalisation du dépliant « Chemin de Paris-Tours – GR®655 »

Ce dépliant présente l'itinéraire de Paris-Tours, son patrimoine, son histoire, ses paysages.

Ce dépliant a vocation à être donné au public des offices de tourisme, des ADT/CDT, sur les salons, ou sur des événements en lien avec la thématique. La version numérique peut aussi être ajoutée sur les sites internet des professionnels du tourisme.

Ce dépliant est le 2^{ème} de la collection « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

Vidéo « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France

La vidéo « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » elle est le fruit d'une collaboration entre de nombreux acteurs qui nous ont fourni des images de leur territoire. Nous avons fait appel à un professionnel du montage afin d'obtenir une vidéo de présentation générale des chemins en France. L'environnement sonore a été réalisé par le musicien Francis Esteves dit Cisco.

Le résultat se présente sous la forme de deux versions (30' et 3 mn) qui peuvent être mises en ligne sur les sites Internet et partagées sur les réseaux sociaux.

Partenariats presse

L'Agence s'est associée à Milan Nature et Territoires, leader de la presse nature, voyages et territoires, pour réaliser un livret de 28 pages intitulé *Livret Marcher, penser, rêver... sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*, diffusé dans les revues Alpes Magazine, Pyrénées Magazine, Bretagne Magazine et Terre Sauvage en août et septembre 2020. Il a été diffusé à 96 000 exemplaires.

L'Agence s'est associée à l'entreprise Dire Territoires pour la réalisation d'un dossier de 8 pages dans le magazine *Itinérances* diffusé sur le grand sud-ouest de la France de la mi-juin à la mi-octobre 2020 (environ 10 000 exemplaires).

Partenariats éditoriaux

Deux contributions ont été préparées sous la signature de l'Agence :

- la création de l'Agence et ses relations avec la Société française des Amis de Saint-Jacques, article publié en décembre 2020 dans le bulletin « L'écho des chemins de Saint-Jacques »
- 8 notices sur 8 monuments du bien dans la revue *Codex*, numéro consacré au pèlerinage de Compostelle coordonné par Adeline Rucquoi (à paraître en mars 2021).

Nous avons signé une convention avec l'IGN pour la réédition de la **carte 922**. Mises à jour, nouveaux contenus et iconographie ont ainsi été apportés pour une parution prévue au printemps 2020 mais repoussée à février 2021 en raison du contexte sanitaire.

Nous avons poursuivi la campagne d'approvisionnement en **beaux livres** des points de vente directement liés aux composantes, par vente directe ou dépôt vente, avec quelques réassorts et quelques ventes. Une promotion de fin d'année avec un tote bag offert en cadeau a connu un certain succès. 140 livres ont été vendus et 35 ont été mis en dépôt-vente chez 6 dépositaires. A ce jour, 1 300 livres ont été vendus.

Réseaux sociaux

Notre page Facebook compte plus de 5 000 abonnés.

Nous publions des extraits des agendas culturels, des articles de presse et partageons les actualités de nos adhérents.

Nous comptons 1 900 abonnés sur notre compte Instagram.

Nous avons proposé un concours photo durant le mois d'avril. Le public a été invité à nous envoyer des photos selon 4 catégories : paysage, monument, insolite, convivialité.

Les gagnants ont reçu chacun un exemplaire du beau-livre.

Notre chaîne You tube permet de découvrir les chemins en vidéo : témoignages, reportages, présentations des chemins et focus sur les monuments.

- **La communication vers les médias**

Dossiers de presse

Les deux dossiers de presse « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco » et « Des chemins à vivre, des histoires à partager » ont fait l'objet d'une mise à jour et d'une réédition.

Un dossier de presse a été réalisé à l'occasion du 30^e anniversaire de l'Agence.

Un fichier contact médias et un fichier référents communication chez les adhérents sont en cours de développement pour améliorer l'impact de diffusion des informations.

Informations médias

Des médias ont été renseignés ou assistés pour leurs reportages.

Date	Médias destinataires	Contenu
Toute l'année	Radio Présence Toulouse et podcasts du site internet	Chroniques hebdomadaires de trois minutes sur les chemins de Compostelle
Toute l'année	Zoreilles, Camino, La Lettre T	Informations au fil de l'eau
Mars	Le protestant de l'ouest	Emblème européen et dossiers de presse
Mars	Article de six pages sur les pèlerinages en France, numéro de juin-juillet 2020 du magazine France Today, et sur le site web (francetoday.com) en septembre.	Fourniture dossier de presse et photographies
Mars	Dépêche du Midi	Fourniture dossier de presse
Avril	Milan Presse, Pyrénées magazine, Bretagne magazine, Alpes magazine et Terres Sauvages	Réalisation d'un livret promotionnel de 28 pages sur les cinq grands itinéraires : histoire, patrimoine, témoignages, traditions et saveurs, contacts utiles
Juin	France 2	Ensemble d'informations proposées pour le 13h15 du samedi midi
Juin	Les chantiers du cardinal	Photos, dossiers de presse, beau livre
Octobre	Radio Présence	Interview en direct d'Adeline Rucquoi
Octobre	Radio Présence	Nils Brunet invité de la Matinale pour parler de l'Agence à l'occasion de ses trente ans
Octobre	202 destinataires	Diffusion du dossier de presse sur les 30 ans de l'Agence des Chemins de Compostelle
Octobre	La République des Pyrénées	Article sur les Chemins de Saint Jacques en Hautes-Pyrénées
Octobre	France 3, émission Méditerranéo	1000 mains à la pâte pour le chemin de Saint-Jacques
Juin et novembre	Radio Lacaune	Interview sur les actualités du chemin d'Arles et généralités

Décembre	Revue hippique Grand Prix	Article de présentation des chemins de Compostelle pour les cavaliers
Décembre	Balades & Randonnées du printemps prochain (magazine du Dauphiné Libéré)	Les Chemins de Compostelle en Rhône Alpes
Décembre	DP 2021 du CRT Occitanie	Saison culturelle, année jacquaire et éléments de langage

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET LA PROMOTION DE L'ITINERANCE

- **Accueil et information du public**

Visites dans les locaux

Nous estimons à 115 le nombre de renseignements et documentations fournis au public sur place et à 235 le nombre de visites sur l'année.

Crédencials

En 2020 l'Agence a vendu **835** crédencials aux particuliers soit **une baisse de 47%** par rapport à l'année 2019 et **360** aux organismes contre 517 en 2019, soit **une baisse de 38%**.

Le prix unitaire de la crédencial pour les particuliers qui habitent en France est de 10 € (12€ pour ceux qui résident à l'étranger) et de 4 € pour les organismes.

Organismes de revente :

Voie du Puy : OT de l'Aubrac Lozérien, (Nasbinals) OT Intercommunal Moissac Terres des confluences, OT de Figeac, OT Saint Chély, OT Cahors vallée du Lot

Voie d'Arles : OT Saint-Guilhem-le-Désert, la Maison Cévenole, OT Castres-Mazamet, OT Cœur de petite Camargue (Vauvert)

Voie de Rocamadour : Association La voie de Rocamadour en Limousin et Haut Quercy

Évolution des ventes de crédencials :

	Particuliers	Professionnels
2015	2281	730
2016	1687	725
2017	1560	751
2018	1324	525
2019	1575	517
2020	835	360

Documentations d'information des publics

Les documentations qui ont fait l'objet de mises à jour sont les suivantes (en collaboration avec les offices de tourisme, associations jacquaires, ADT, ...) :

- le chemin de Conques à Toulouse,
- la voie de Tours,
- la voie du piémont pyrénéen,
- l'itinéraire de la vallée du Célé.

Ces documentations sont réalisées en interne et diffusées sur simple demande.

La documentation « conseils pratiques » a été refaite : elle est désormais plus synthétique, visuelle et attractive.

En 2020 nous avons répondu à **5 545** demandes d'informations via notre site Internet (8 814 en 2019). A cela il faut ajouter les demandes ponctuelles (environ 160 par courriel).

- **Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires**

Référencement des hébergements

Les hébergeurs sont référencés dans certaines des documentations pratiques, dans notre base de données ainsi que sur notre site Internet.

Nous proposons un échange de lien Internet gratuit dans notre annuaire hébergeurs ou une page dédiée qui met en valeur l'hébergement avec photos et descriptif des prestations proposées pour 50€/an.

Depuis 2015 les hébergeurs peuvent également devenir adhérent de l'Agence et faire partie du 4ème collège, la page dédiée sur le site internet est pour eux comprise dans le tarif de l'adhésion qui s'élève à 60€.

Adhésion d'hébergements en 2020 :

- l'hôtel auberge le Couvent à Carcassonne (voie des Piémonts)
- gîte d'étape La clé des champs à Peyrelongue-Abos (voie d'Arles)
- gîte du Pont Eiffel à Monistrol-d'Allier (voie du Puy-en-Velay)
- gîte Etchetoa à Ostabat-Asme (voie du Puy, voie de Vézelay, voie de Tours)
- gîte d'étape L'Atelier des volets bleu à Gréalou (voie du Puy-en-Velay)
- gîte d'étape de la Fontaine à Gréalou (voie du Puy-en-Velay)
- chambres d'hôtes La Maison d'Aum à Bourrou (voie de Vézelay)

Chaque hébergeur qui adhère se voit proposer des outils de communication pour parler des chemins sur son site Internet (logos, liens vers vidéos, cartes, photos, etc.).

Les communes adhérentes se voient également proposer une page dédiée à leur(s) gîte(s) communal(aux). Cela permet de mettre en visibilité et en valeur le gîte et de proposer une solution d'hébergement adaptée et peu coûteuse aux marcheurs.

Fiches ajoutées en 2020 :

- gîte communal de Saint-Léonard-de-Noblat (voie de Vézelay)
- gîte communal de La Charité sur Loire (voie de Vézelay)
- refuge pèlerins au Bouscat (voie de Tours)

Charte des hébergeurs du réseau « Accueil chemins de Compostelle en France »

Le déploiement de la charte s'est poursuivi dans les départements de l'Aveyron, de la Gironde, de l'Hérault, du Lot et des Hautes-Pyrénées.

A ce jour, une 40aine d'hébergeurs adhèrent, garantissant un accueil adapté pour les personnes en itinérance. Cette démarche d'animation, portée par l'Agence des chemins de Compostelle en partenariat avec les ADT et les OT, a vocation à s'étendre à d'autres départements comme la Haute-Garonne en 2021.

Chaque hébergeur du réseau a bénéficié d'une page dédiée dans l'annuaire « hébergeurs » de notre site Internet.

- **Gestion et structuration des itinéraires**

Étude de positionnement et de dynamisation du chemin du piémont pyrénéen

L'Agence des chemins de Compostelle a commandité une pré-étude sur l'itinéraire du piémont pyrénéen aux étudiants de la Licence 3 Tourisme et développement de l'Isthia (Université Jean-Jaurès). Les étudiants ont réalisé un important travail de terrain qui a permis de rédiger un diagnostic et faire des propositions d'actions pour mieux faire connaître ce chemin au fort potentiel.

Pour prolonger ce premier état des lieux, une étude commanditée par l'Agence aux cabinets Espitalié consultants et Emotio tourisme, permettra d'avoir une vision claire de l'offre actuelle (atouts, manques) et du potentiel du chemin afin d'augmenter sa notoriété, les fréquentations et les retombées économiques pour les territoires traversés ; et de définir un positionnement cohérent, une stratégie partagée par l'ensemble des partenaires, FFRando, collectivités locales, associations, et à proposer un plan d'action concret. Les conclusions seront rendues en 2021.

Poursuite du projet GeoCompostelle

L'Agence des chemins de Compostelle a poursuivi sa collaboration au projet GeoCompostelle avec le laboratoire du LISST-Université Toulouse Jean-Jaurès et l'entreprise Makina Corpus (financement de la région Occitanie dans le cadre de l'appel à projets READYNOV).

L'objectif est double : développer un outil pour la gestion du Bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » d'une part, et développer une interface pour la gestion et la valorisation des chemins de Compostelle d'autre part.

Le module Unesco de l'interface a été développé après une phase test d'utilisation par les acteurs du chemin en Aveyron et pourra être rendu accessible aux gestionnaires de composantes en 2021. Un guide de saisie a été élaboré pour aider les référents à renseigner les données relatives aux plans de gestion sur l'interface. Cette saisie permettra de générer le plan de gestion de la composante.

Les modules de gestion et de valorisation sont quant à eux toujours en cours de développement. Le site de valorisation GeoCompostelle sera disponible au dernier trimestre 2021. Il aura pour vocation de proposer des séjours à durée variable (de quelques jours à plusieurs semaines), sur plusieurs voies, avec des informations pratiques qui pourront être actualisées par les gestionnaires des tronçons suggérés (descriptif technique du tracé, hébergements, services, patrimoine, manifestations culturelles, etc).

Ces suggestions de tronçons de sentiers permettront de faire découvrir les territoires traversés.

L'Agence a travaillé sur un plan de diffusion pour promouvoir GeoCompostelle auprès des futurs utilisateurs, que ce soit pour la gestion d'une composante Unesco ou pour la valorisation de tronçons d'itinéraires.

Dépôt d'une candidature « Chemin d'Arles – GR®653 » dans le cadre de l'appel à projets « Soutien au développement des grands itinéraires du Massif central »

En tant que chef de file, l'Agence a coordonné la démarche qui a réuni les 2 départements concernés (Tarn et Hérault) et leurs opérateurs touristiques et culturels, le CRT Occitanie, les collectivités, la Fédération Française de la randonnée pédestre et ses comités, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

En 2020, se sont réunis trois comités techniques rassemblant l'ensemble des acteurs (à Saint-Pons-de-Thomières en février et en visioconférence en juin et septembre) afin de :

- réaliser un diagnostic partagé de l'itinéraire mettant en avant les forces, faiblesses, opportunités et menaces, et dégager des axes de travail communs : sécurisation, services et qualification de l'offre, patrimoine, communication et mise en produit ;
- élaborer une stratégie et un programme d'actions cohérent en regard du diagnostic.

Le 24 septembre, un comité de pilotage a réuni les membres du comité technique et les représentants politiques des territoires pour valider le programme d'actions 2021-2022 et le budget prévisionnel. Ce dernier s'élève à 340 000 €, pour une demande d'aide du FEDER de 86 467 € environ.

Les porteurs des actions sont la FFRandonnée, le Comité régional de randonnée pédestre Occitanie, le CRT Occitanie, la Communauté de communes Sidobre, Vals et Plateaux et l'Agence des chemins de Compostelle.

Les axes d'intervention du projet sont les suivants :

- Axe 1 : information et valorisation du patrimoine
- Axe 2 : professionnalisation des acteurs et démarches qualité
- Axe 3 : communication et mise en tourisme
- Axe 4 : mise en place d'une gouvernance

Le projet sera animé de façon partagée entre l'Agence des chemins de Compostelle et le Comité régional de randonnée pédestre Occitanie.

Dépôt d'une candidature « Via Podiensis – GR®65 » dans le cadre de l'appel à projets « Soutien au développement des grands itinéraires du Massif central »

L'Agence a réuni les 4 départements concernés (Haute-Loire, Lozère, Aveyron, Lot) et leurs opérateurs touristiques et culturels, les CRT Auvergne Rhône Alpes et Occitanie, les collectivités, la Fédération française de la randonnée pédestre et ses comités, des acteurs associatifs...

En 2020, elle a tenu deux comités techniques rassemblant l'ensemble des acteurs (à Rodez en février et en visioconférence en juin) afin de :

- réaliser un diagnostic partagé de l'itinéraire mettant en avant les forces, faiblesses, opportunités et menaces, et dégager des axes de travail communs : sécurisation, services et qualification de l'offre, patrimoine, communication et mise en produit ;
- élaborer une stratégie et un programme d'actions cohérent en regard du diagnostic.

Le 16 septembre, un comité de pilotage présidé par John Palacin a réuni les représentants politiques et techniques des territoires pour valider le programme d'actions 2021-2022 et le budget prévisionnel.

Ce dernier s'élève à 1 865 000 euros, pour une demande d'aide du FEDER de 745 000 euros environ.

Les porteurs des actions sont la CA du Puy-en-Velay (CAPEV), le CD48, le PNR de l'Aubrac (chef de file de l'opération collaborative regroupant les CC Hautes-Terres d'Aveyron et Aubrac, Carladez et Viadène, le SMAG PNR Aubrac), la CC Comtal Lot Truyère, Decazeville Communauté, la CC Grand-Figeac, la commune de Saugues, Derrière le Hublot, la FFRandonnée, l'Agence des chemins de Compostelle.

Les deux dossiers ont été déposés début novembre 2020 pour une réponse attendue début 2021. Ces projets de deux ans permettront :

- la réalisation concrète d'actions visant à améliorer l'itinéraire ;
- le financement d'un poste à hauteur de 70 % pour l'animation du programme sur la via Podiensis et le recrutement d'un(e) animateur(trice) de l'itinéraire voie d'Arles à 60 % pour la durée du projet (deux ans). Les 30 et 40 % restants de l'animation seront réalisés par la Fédération de randonnée, sous la forme d'une convention de mise à disposition entre l'Agence et le Comité Régional de la randonnée Occitanie ;
- la mise en place de deux comités d'itinéraires et de commissions de travail pour faciliter la structuration et les démarches de mises en réseau autour de l'action culturelle, de la qualification de l'offre, de l'observation... ;
- l'impulsion d'une dynamique collective qui s'étende ensuite aux départements amont et aval du territoire d'intervention pour la mise en place d'une gouvernance pérenne sur chacun des deux itinéraires.

• **Promotion des chemins et du bien Unesco**

Participation au Réseau des Grands Itinéraires et à des rencontres professionnelles et salons

Le salon de Lyon a été annulé à cause du contexte sanitaire mais l'Agence a intégré en 2020 l'équipe opérationnelle du réseau et participé aux réunions à distance. Des chantiers intéressants ont été lancés en 2020 : la création d'un portail du réseau pour valoriser l'itinérance en France, ce dernier sera une porte d'entrée vers les sites internet des membres ; une plénière en visio qui a permis de réunir l'ensemble des membres, le projet de réalisation d'un article dans Trek Magazine...

Outils d'harmonisation et d'accompagnement pour la signalétique

L'agence détient l'usage de deux **clous** de jalonnement des centres urbains qu'elle a co-construit avec deux de ses adhérents et qui sont désormais, selon un cahier des charges d'implantation strict, mis à disposition du réseau du bien et des adhérents. Il s'agit des clous du « patrimoine mondial » et de « l'itinéraire culturel » (ce dernier étant personnalisable à chaque voie et territoire).

Un outil supplémentaire a fait l'objet d'une prestation confiée à l'Agence Anagram pour la réalisation d'un **guide pratique de signalétique d'interprétation** visant à offrir des outils de médiation pour l'intelligibilité des lieux, sites, édifices ou paysages visités par les habitants, les randonneurs ou pèlerins et les touristes.

Le guide a été mis en ligne dans l'espace professionnel en même temps que l'aménagement d'une rubrique consacrée à ces outils de signalétique et de balisage.

COOPERATION ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- **Coopération avec l'Association des biens français du patrimoine mondial**

L'Agence a participé à la rencontre organisée par l'Association des biens français du patrimoine mondial en collaboration avec la Mission Val de Loire les 7 et 8 octobre à Tours. Il s'agissait de découvrir et d'échanger sur les pratiques professionnelles de chacun liées à l'appropriation des biens inscrits (ou en cours d'inscription) par les habitants, de faire connaissance avec les autres sites français du patrimoine mondial, de participer à la création d'un réseau national de communicants du patrimoine mondial, de poursuivre les réflexions entamées en 2019 sur la production d'outils communs.

L'Agence a participé aux conseils d'administration et aux différentes commissions de travail (relations internationales, tourisme, médiation, plans de gestion).

- **Coopération avec les acteurs de l'itinérance**

Suite à la mission de médiation conduite par Pierre Duffé, conseiller du président de la FFRando et représentant de la FFRando au sein du conseil scientifique du bien, l'Agence et la Fédération française de la randonnée pédestre ont proposé de conclure un nouvel accord-cadre afin de renforcer leur partenariat pour la dynamisation et la mise en valeur des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France. Le conseil d'administration de l'Agence a adopté le projet. Celui-ci a été rejeté par les instances dirigeantes de la FFRando.

L'Agence a participé au conseil d'orientation du Laboratoire des Itinérances (IPAMAC).

L'Agence a noué de premiers échanges avec Vélo & Territoires et a contribué au dossier « Saint-Jacques à vélo » paru dans le numéro de printemps de la revue.

- **Coopération européenne et internationale**

Sélection du projet CompostEVA

L'Agence des chemins de Compostelle est partenaire du projet CompostEVA, porté par le Centre Régional de la Formation et de l'Innovation en Galice et financé par le programme européen ERASMUS+ de la Commission européenne. Le projet, déposé au printemps et approuvé en septembre, a démarré en novembre pour une durée de deux ans. La réunion de lancement du projet qui s'est tenue en visio-conférence le 18 novembre a permis de lancer le programme de travail.

Ce projet d'éducation patrimoniale composé de cinq partenaires vise à développer des outils d'apprentissage virtuels qui favoriseront l'accès d'un public adulte non spécialiste au riche patrimoine culturel des chemins de Compostelle (éducation informelle). Les partenaires vont partager leurs connaissances et expertises pour le développement d'une plateforme virtuelle regroupant des parcours d'apprentissage, des ressources et contenus ludiques et vulgarisés.

Coopération avec les acteurs espagnols et portugais

Le travail de collaboration s'est poursuivi avec l'Association des communes du Camino Francés en Espagne (AMCS) et la communauté de communes Alto Minho au Portugal avec la présentation de deux candidatures à l'appel à projets « l'Europe pour les citoyens » portées par l'AMCS, mais qui se sont à

ce jour révélées non fructueuses. La dynamique de collaboration se poursuivra en 2021 en affinant les axes de travail à concrétiser dans des projets de coopération.

RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

- **Nouvelles adhésions**

Troisième Collège :

- Commune de Lasfaillades (Tarn)
- Conseil départemental de l'Aude
- Conseil départemental de la Haute-Loire

Quatrième collège :

- PETR des Hautes terres d'Oc (Tarn)
- Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle en Aquitaine (Gironde)
- Association Les étoiles de Compostelle (Melle, Deux Sèvres)
- Association du Pays touristique Corbières Minervois (Aude)
- Association saintaise des Chemins de Saint-Jacques de la Charente Maritime (Charente-Maritime)
- Association AMAVICA (Hérault)
- Office de tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté (Aveyron)

- **Visibilité de l'Agence**

Plaquette de présentation

L'Agence a réalisé une plaquette de présentation bilingue français/anglais.

Enseigne

Une enseigne a été apposée sur la façade de l'Agence afin d'augmenter la visibilité de nos locaux.

- **30e anniversaire de l'Agence des chemins de Compostelle**

Le 23 octobre 1987, le Conseil de l'Europe proposait la revitalisation du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et invitait « *les autorités, institutions et citoyens à développer une action coordonnée de restauration et de mise en valeur du patrimoine, à lancer des programmes d'animation culturelle afin de redécouvrir le patrimoine historique, littéraire, musical et artistique créé par les pèlerinages à Saint-Jacques-de-Compostelle et à promouvoir l'établissement d'échanges permanents entre les villes et les régions situées le long de ces chemins* ».

Pour donner corps à cette ambition, c'est à Aubrac que les Régions du sud-ouest de la France décidèrent de s'associer en créant, le 25 juillet 1990, l'Agence des chemins de Compostelle.

L'Agence envisageait de célébrer ce 30^e anniversaire à Espalion et dans le nord Aveyron avec deux jours de rencontres, d'échanges et de visites, d'abord au mois de juin puis début octobre. Des moments festifs ouverts plus largement aux habitants étaient envisagés. La manifestation a dû être an-

nulée au dernier moment en raison de la crise sanitaire. Des dépenses ont néanmoins été engagées. Le Conseil départemental de l'Aveyron a soutenu ce projet.

- **Renforcement de l'équipe**

Recrutement

Afin d'assurer la mise en œuvre des programmes H2020 (RURITAGE et IMPACTOUR), de préparer et suivre d'autres dossiers européens (SUDOE, L'Europe pour les citoyens), l'Agence a recruté Cathy Andrieu comme chargée de projets européens à temps plein à partir de janvier 2020.

Service civique et stages

La mission de service civique de Chloé Rigon s'est achevée en début d'année 2020. L'Agence a ensuite accueilli 2 nouveaux volontaires : Agathe Mallez, étudiante en Master Urbanisme et Valorisation du patrimoine, du 1^{er} septembre 2020 au 28 février 2021, et Lucas Picot, en préparation aux concours du CAPES et de l'agrégation d'Histoire-Géographie, tous deux sur la mission de soutien à la valorisation pédagogique et culturelle des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

L'Agence a également reçu Elmir Brito dos Santos en stage du 2 mars au 28 août 2020. Etudiant en Master Tourisme parcours TIC au sein de l'Université Toulouse Jean-Jaurès ISTHIA, il a travaillé à la mise en place d'un observatoire des chemins et à la mise en place d'une plateforme nationale de relevé des données de fréquentation.

Afin de restructurer l'organisation de ses données par la mise en place d'un SIG, l'Agence a accueilli Laetitia Noël, étudiante en formation « Méthode et Techniques des SIG », dispensée par le centre de Toulouse Idgeo.

Formation

Conformément au plan annuel de l'Agence, certains membres de l'équipe ont suivi les formations ci-après : Google Analytics, maîtriser l'usage (Laetitia Marin) ; Maîtrisez Facebook et Instagram, les deux pivots des réseaux sociaux (Laetitia Marin) ; La pensée visuelle et la facilitation graphique au service des projets (Chloé Moutin).

- **Le rapport d'activité 2020 est approuvé à l'unanimité.**

3/ rapport de gestion et comptes 2020

I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN et les Editions Lepère permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen RURITAGE pour un montant de 26 906 €.
- Le financement du projet européen IMPACTOUR pour un montant de 30 113 €.

- L'obtention d'un cofinancement des départements des Hautes-Pyrénées, de la Lozère, de la Gironde, de l'Aveyron et des Landes, des Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, des ADT de l'Hérault, de l'Aude, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et Garonne, du CRT Occitanie, et de la FFRP pour l'action sur l'étude de fréquentation des publics sur les chemins de Compostelle pour un montant de 85 500 €.
- L'obtention d'un cofinancement de la Préfecture de région Occitanie, de la Région Occitanie et des DREAL Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour l'action sur l'élaboration du plan de gestion des sentiers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant de 166 000 €.
- L'obtention d'un financement de la Préfecture de région Occitanie pour l'action sur l'étude du Chemin du Piémont Pyrénéen pour un montant de 28 000 €.
- L'obtention d'un financement du Département de l'Aveyron pour l'action des 30 ans de l'association pour un montant de 5 500 €.
- L'adhésion du Département de l'Aude pour un montant de 5 000 €.
- L'adhésion du Département de la Haute-Loire pour un montant de 5 000 €.
- La crise sanitaire liée au Covid-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Depuis cette date une série de mesures liées à un confinement généralisé de la population a entraîné un ralentissement majeur de l'économie. Ces mesures et leurs conséquences sont toujours d'actualité à la date d'arrêté des comptes annuels de l'association. Depuis le début, la crise a pour conséquence un ralentissement de l'activité de l'association. A la date d'arrêté des comptes, les impacts de cette crise sanitaire en cours ne sont pas mesurables précisément. L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.
- La mise en œuvre du nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, l'ANC 2018-06 en lieu et place du CRC 99-01, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes au niveau du Bilan. Au niveau du Compte de résultat, les reprises sur fonds dédiés ont également été reclassés en résultat d'exploitation mais sont toujours dans la même catégorie de produits. Les contributions volontaires ont été comptabilisées en compte de classe 8. Elles concernent la mise à disposition des locaux de l'association par la Mairie de Toulouse.

II. PRÉSENTATION DES COMPTES

1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz MIRAL, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2020. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28/05/2021 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 42 926 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

2. Permanence des méthodes.

Le nouveau règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2020. L'application de ce nouveau règlement constitue un changement de méthode, sans impact significatif sur la période.

a. Rapport financier (en annexe)

b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est un bénéfice s'élevant à 42 926 €. Le total du bilan sur l'exercice 2020 s'élève à 752 991 €.

Il est constitué à hauteur 12 833 € d'actifs immobilisés et pour 740 158 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 308 355 €, les fonds dédiés s'élèvent à 387 726 € et les dettes s'élèvent à 56 910 €.

c. Compte de résultat

Remarque : Le nouveau règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2020. Par conséquent, les fonds dédiés sont rattachés aux produits et charges d'exploitation alors que jusqu'en 2019, ils apparaissaient en fin de compte de résultat.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits d'exploitation s'élèvent à 827 169 € contre 361 160 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 466 010 € (+129%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2020 se sont élevées à 784 243 € contre 352 226 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de +432 017 € (+122.65%).

	2020	2019	VARIATION	
			VALEUR	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
COTISATIONS	107 915	96 875	11 040	11,40%
VENTES DE BIENS	11 218	21 320	- 10 102	-47,38%
VENTES DE SERVICES	5 083	14 456	- 9 373	-64,84%
SUBVENTIONS	622 750	223 000	399 750	179,26%
TRANSFERTS DE CHARGES	4 592	5 503	- 912	-16,57%
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	75 560		75 560	
AUTRES PRODUITS	53	6	47	830,97%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	827 169	361 160	466 010	129,03%

				-	
CHARGES D'EXPLOITATION				-	
MARCHANDISES CONSOMMEES	1 443	6 585	-	5 142	-78,09%
AUTRES ACHATS	9 073	10 588	-	1 515	-14,30%
CHARGES EXTERNES	127 758	82 868		44 890	54,17%
IMPOTS TAXES	3 455	3 312		143	4,32%
PERSONNEL	253 927	246 496		7 431	3,01%
DAP	311	139		172	123,74%
REPORT EN FDS DEDIES	387 726			387 726	-
AUTRES CHARGES	551	2 238	-	1 687	-75,38%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	784 244	352 226		432 018	122,65%

Les charges de personnel augmentent de 7 431 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 42 926 € au 31 décembre 2020 contre 8 933 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2020 de 48 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice 2020 ressort donc à 42 975 € contre 8 973 € au 31 décembre 2019.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2020 présente un bénéfice de 42 926 € contre un bénéfice de 29 859 € au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation du résultat de 13 067 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat bénéficiaire de 42 926 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 308 355 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2020 par l'Assemblée Générale.

III - PERSPECTIVES 2021

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

- **Le rapport de gestion et les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.**

4/ Programme d'actions 2021

Orientations 2021 - 2024

Pour la période 2021-2024, l'Agence des chemins de Compostelle engage son action autour de quatre grandes ambitions :

- **être un acteur ressource** en favorisant la recherche et le développement de la connaissance, en identifiant et partageant les bonnes pratiques, en diffusant de l'information auprès de ses adhérents, en produisant des outils techniques ou méthodologiques, en organisant des rencontres professionnelles ;
- **être un acteur du développement des territoires** en accompagnant des projets locaux liés à la gestion du bien du patrimoine mondial ou à l'aménagement des différents chemins vers Compostelle, en animant des démarches collectives pour mieux observer les fréquentations, pour qualifier les hébergements, en se rapprochant des acteurs du tourisme ;
- **être un acteur de la valorisation et de la promotion des chemins de Compostelle et du patrimoine mondial** en assurant l'information du public, en communiquant auprès de grand public, en faisant connaître le bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » et le patrimoine mondial de l'Unesco, en soutenant l'action culturelle et éducative et la mise à disposition de ressources culturelles et pédagogiques ;
- **être un acteur central de la gouvernance des chemins de Compostelle**, en réunissant les acteurs publics au sein de l'association, en nouant des relations avec des réseaux associatifs, culturels et touristiques, en développant des projets avec des partenaires européens et au-delà.

L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

• Observation

Les chiffres de fréquentation sont peu nombreux et les études sont le plus souvent ponctuelles et localisées. Or la connaissance des publics, des flux, des pratiques et des comportements est une donnée importante.

L'Agence des chemins de Compostelle aura à :

- recueillir et analyser les données des partenaires ;
- conduire des enquêtes et des études sur les publics des chemins de Compostelle ;
- mettre à disposition de ses membres et des composantes des outils d'observation.

L'Agence a créé en 2020 une **plateforme nationale Eco-visio** pour mieux quantifier et comparer les fréquentations sur les différents itinéraires à partir des données des éco-compteurs (près d'une vingtaine à ce jour). Dans les prochaines années, elle prévoit de suivre et d'étendre ce dispositif à d'autres sites, de faire le traitement et l'analyse des données afin de produire des notes de conjoncture annuelles.

En 2021, l'Agence conduit une **enquête interrégionale** afin de mieux connaître les publics itinérants, leurs attentes, d'identifier de nouvelles pratiques, dans une vision prospective, de mieux caractériser les différents itinéraires, de mesurer les retombées économiques (Auvergne-Rhône Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Occitanie). Les résultats seront connus et diffusés en 2022.

Par la suite, l'Agence mettra en place un dispositif d'enquête plus léger pour suivre régulièrement l'évolution des profils, des pratiques et des attentes et poursuivra l'animation du groupe de travail observatoire associant CRT et CDT (1 à 2 réunions par an).

• Recherche

Dans le cadre du protocole d'accord signé avec l'Etat, l'Agence des chemins de Compostelle a installé un conseil scientifique qui a vocation à soutenir et encourager la connaissance. Son rôle est de :

- mobiliser les acquis de la recherche ;
- d'apporter son expertise sur tout sujet scientifique en relation avec la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien ;
- contribuer aux démarches de prospective et stimuler une approche innovante de la thématique tant en termes de développement culturel qu'en termes de développement d'un tourisme vert ou d'un tourisme culturel fondé sur le patrimoine ;
- contribuer aux démarches pédagogiques : le conseil scientifique travaille aux côtés de l'Agence à la transmission des savoirs, notamment en donnant son avis sur les projets d'expositions et de publications ou encore par la valorisation de ses propres productions ;
- renforcer les coopérations et les échanges avec les universités.

En 2021, le conseil scientifique du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » sera renouvelé. Il sera associé à l'élaboration du plan de gestion national.

L'Agence envisage d'organiser un rendez-vous scientifique régulier afin d'identifier et de partager les recherches en cours sur la thématique des chemins de Compostelle. Le premier pourra avoir lieu au printemps 2022.

L'Agence continue à proposer des **tournées de conférences** avec plusieurs membres du conseil scientifique, en partenariat avec les associations et les collectivités.

L'Agence poursuit la mise en œuvre des projets européens **RURITAGE** autour du patrimoine comme levier de développement des territoires ruraux et **IMPACTOUR** sur l'impact du tourisme culturel (Horizon 2020).

L'Agence poursuit le partenariat avec le LISST (Université Toulouse Jean Jaurès) dans le cadre du projet **GeoCompostelle** et de la convention renouvelée en 2020.

- **Diffusion des connaissances, des bonnes pratiques, des outils mis à disposition du réseau**

L'Agence poursuit le développement et l'amélioration de ses deux **sites Internet** : meilleure visibilité des adhérents, interactivité des cartes, médiathèque, ressources culturelles.

Elle propose des rencontres professionnelles afin d'accompagner la diffusion et la mise en œuvre des outils existants (charte graphique, signalétique d'interprétation, cahiers de gestion locaux) comme la Rencontre des communicants organisée depuis 2019, de partager expériences et bonnes pratiques au sein du réseau, et d'envisager de nouveaux outils (ressources pédagogiques...).

Elle poursuit son travail de capitalisation d'expériences et bonnes pratiques à l'image des 50 posters déjà réalisés, disponibles dans l'espace professionnels du site Internet.

L'Agence est partenaire d'un nouveau projet européen **CompostEVA** (Erasmus +) en lien avec Centre Régional de la Formation et de l'Innovation en Galice. Il s'agit d'un projet d'éducation patrimoniale visant à développer des outils d'apprentissage virtuels qui favoriseront l'accès d'un public adulte non spécialiste au riche patrimoine culturel des chemins de Compostelle (éducation informelle). Les 5 partenaires d'Espagne, d'Italie, du Portugal et de France vont partager leurs connaissances et expertises pour le développement d'une plateforme virtuelle regroupant des parcours d'apprentissage, des ressources et contenus ludiques et vulgarisés. L'Agence des chemins de Compostelle apporte son expertise sur la thématique compostellane. Le projet a démarré en novembre 2020 pour une durée de deux ans.

L'Agence poursuit l'accompagnement de ses adhérents sur les contenus culturels avec la mise à jour régulière des ressources culturelles sur son site Internet (expositions, conférences, spectacle vivant, audiovisuel...).

L'Agence poursuit la diffusion de la **Lettre du réseau** (en format numérique). Elle enrichit et organise régulièrement sa photothèque en sollicitant ses adhérents ou par des commandes de reportages photo.

LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO ET SES DECLINAISONS LOCALES

L'Agence des chemins de Compostelle est chargée de conduire l'élaboration du plan de gestion du bien interrégional « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ». Ce projet doit identifier l'ensemble des enjeux de valorisation à long terme et fixer les objectifs de conservation, de restauration et d'aménagement des sites.

L'Agence accompagne les 78 composantes du bien dans la réalisation de leurs plans de gestion locaux.

En lien étroit avec les services de l'Etat, elle cherche de nouveaux moyens financiers, en particulier dans le cadre des contrats de plan Etat-Région et/ou de programmes européens pour conserver et restaurer les édifices menacés.

- **Animation du réseau des acteurs du bien**

L'Agence co-anime le comité de bien avec la Préfecture de région Occitanie, préfecture coordinatrice du bien à l'échelle nationale. Cette instance réunit les propriétaires et acteurs du bien. Une rencontre sera programmée au dernier trimestre 2021 en fonction de l'avancée des travaux du plan de gestion.

L'Agence participe aux commissions locales ou départementales. Elle met en place les gouvernances locales en étroite relation avec les services de l'Etat.

- **Plan de gestion national**

L'Agence communique l'atlas cartographique du bien et de sa zone tampon au Ministère de la culture pour transmission au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco et examen par le Comité du patrimoine mondial en 2021.

L'Agence assure la maîtrise d'ouvrage du plan de gestion national, en relation avec la Préfecture de région Occitanie. Elle sera appuyée d'un prestataire dans le cadre d'une mission d'accompagnement. Plusieurs ateliers thématiques seront organisés pour déterminer les objectifs et mesures du plan de gestion en termes de connaissance, conservation et restauration, médiation et action éducative, développement touristique, coopération. Le plan de gestion national devrait être abouti en fin d'année 2022.

- **Plans de gestion des sentiers (7 tronçons)**

L'Agence conduit une étude paysagère et patrimoniale sur les 7 tronçons de sentier inscrits en lien avec les gestionnaires territoriaux et les DREAL Occitanie et Nouvelle Aquitaine. A partir d'un diagnostic de chacun des territoires concernés, l'étude vise à définir des objectifs de qualité paysagère, des programmes d'actions et des indicateurs de suivi et d'évaluation afin de préparer la rédaction des cahiers de gestion. L'étude a démarré en septembre 2020 et doit se terminer en fin d'année 2021.

- **Appui à l'élaboration des volets locaux du plan de gestion**

L'Agence a réalisé plusieurs outils (guide méthodologique, grille d'écriture) pour aider les propriétaires des composantes à établir leur cahier de gestion ; elle poursuivra la diffusion et l'accompagnement de ces outils.

Depuis 2018, l'Agence est associée à l'entreprise Makina Corpus et le laboratoire universitaire LISST (Université Toulouse Jean Jaurès) pour développer une application numérique de gestion et de valorisation des chemins de Compostelle (GeoCompostelle). Le premier volet dédié à la gestion du bien Unesco sera mis en œuvre en 2021 (abonnement, accès pour les référents territoriaux).

LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE

Les chemins vers Saint-Jacques de Compostelle sont devenus une destination touristique. Le nombre de cheminants (environ 30 000 cheminants par an en France, 60 000 passages par an au comptage de Saint-Jean-Pied-de-Port) constitue un poids économique réel pour les territoires, essentiellement ruraux, traversés par les différentes voies. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco apporte une notoriété supplémentaire.

L'itinérance est une pratique qui se développe depuis plusieurs années, répondant à différentes motivations : sportive, touristique, spirituelle ou encore culturelle. La fréquentation est inégale d'une voie à l'autre. L'Agence a pour objectifs de :

- développer des comités d'itinéraires sur les voies principales ;
- mobiliser les collectivités autour d'une offre de services et d'équipement ;
- soutenir la création et la qualification des hébergements ;
- faire la promotion des itinéraires auprès des opérateurs de voyage et du grand public.

- **Formation des acteurs**

L'Agence propose des modules de formation pour les personnels en charge de l'accueil des publics : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance ». Ces rendez-vous pourront également être proposés par itinéraire.

- **Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires**

L'Agence poursuit le déploiement de la **charte « Accueil chemins de Compostelle en France »** initiée depuis 2019 pour les hébergeurs dans les départements de l'Aveyron, de la Gironde, de l'Hérault, du Lot et des Hautes-Pyrénées ; le développement de la charte est prévu en Haute-Garonne en 2021 et sur d'autres départements les années suivantes (Départements adhérents).

L'Agence organise des temps de rencontre sous la forme d'ateliers pour partager expériences et bonnes pratiques, améliorer l'accueil. Elle réalise des reportages vidéo et photo pour valoriser les hébergeurs engagés dans la démarche (dans le cadre des AAP Massif central Via Podiensis et chemin d'Arles).

L'Agence envisage la création d'un label ou d'une **charte des « communes haltes »**. A partir de la définition d'un cahier des charges, elle expérimentera la démarche avec une sélection de communes en 2021 avant de l'étendre aux communes adhérentes candidates.

- **Gestion des itinéraires**

L'Agence participe au développement du site de valorisation « **GeoCompostelle** » dans le cadre de l'appel à projets Readynov tourisme pour une mise en service à l'automne 2021.

L'Agence est chef de file de deux projets de structuration de la **Via Podiensis** et de la **voie d'Arles** présentés dans le cadre de l'appel à projets « **Soutien aux grandes itinérances du Massif central** » ; elle assurera l'animation en partenariat avec la Fédération française de la randonnée pédestre dans la perspective de la création de comités d'itinéraire ; elle portera également des actions de sensibilisation, de qualification, de promotion et une expérimentation autour de l'accessibilité en partenariat avec le PNR des Causses du Quercy.

L'étude sur le positionnement du chemin du piémont pyrénéen GR®78 se poursuit ; elle vise à proposer une stratégie collective et un plan d'actions pour les acteurs concernés. Elle doit être rendue à la fin du premier trimestre 2021. Le programme d'actions devra ensuite être mis en œuvre.

L'Agence envisage de proposer de nouvelles **rencontres collectives pour les voies de Paris/Tours et Vézelay** à la suite du diagnostic chemin de Paris/Tours et de la rencontre des acteurs de Bourgogne Franche-Comté : état des lieux des actions en cours et des projets, perspectives communes.

L'Agence s'est rapprochée de l'association Vélo & territoires pour envisager le **développement de vélo-routes « Saint-Jacques »**. Suite à l'article publié en 2020, une réflexion commune est engagée avec les collectivités intéressées pour les itinéraires V41 (depuis Chartres) et V56 (depuis Troyes). Un étudiant sera accueilli en stage en 2021 pour initier des premières actions.

L'Agence poursuit son implication dans l'équipe organisationnelle du **Réseau des Grands Itinéraires** en France ; elle participe à des rencontres professionnelles et à des démarches engagées par des partenaires comme l'IPAMAC (observation).

L'Agence va adhérer en 2021 au GIE **Atout France** pour être accompagnée sur le développement et la promotion de la destination « Chemins de Compostelle en France ». Elle renforce par ailleurs ses coopérations avec les comités régionaux et les agences départementales du tourisme.

LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL

L'Agence des chemins de Compostelle et les sites du patrimoine mondial doivent encore mieux communiquer auprès du grand public sur le bien et plus largement sur les chemins de Compostelle en France. Les thématiques sont riches : histoire, art et architecture, paysages, culture, expérience de la marche et du voyage, accueil et hospitalité...

- **Accueil et information du public**

L'Agence accueille le public dans ses locaux à Toulouse. Elle met à jour régulièrement les documentations pratiques pour 18 itinéraires en France et en Espagne. Elle envisage la réalisation de nouvelles documentations (Cluny Le Puy, Via Arverna, chemin du littoral, chemin portugais)

L'Agence poursuit le développement de sa visibilité sur les réseaux sociaux et la diffusion de sa lettre d'information numérique (25 000 contacts, 3 à 4 diffusions par an). Elle met à jour les agendas culturels sur ses deux sites Internet. Depuis deux ans, l'Agence propose des chroniques radiophoniques hebdomadaires en partenariat avec Radio Présence. Une nouvelle saison est en cours.

- **Action éducative et culturelle**

L'Agence coordonne le **prix du patrimoine mondial en Occitanie** avec les Rectorats de Montpellier et Toulouse (concours scolaire), la Préfecture de région, la Région Occitanie et la DRAAF Occitanie (enseignement agricole). Elle envisage la réalisation de ressources pédagogiques dont un livret de l'enseignant.

L'Agence est associée à la réalisation **d'un jeu de piste numérique** à destination des familles développé par la Région Occitanie à partir de 2021 (création de parcours ludique de découverte Baludik).

L'Agence renouvelle la **Saison culturelle** des chemins de Compostelle en France ; elle assure la coordination et la diffusion de l'information, elle propose des tournées de conférences avec plusieurs membres du conseil scientifique, des expositions itinérantes ; elle édite un programme commun et apporte un soutien à la communication (affiche, dépliant-programme, agendas en ligne, lettres d'info, réseaux sociaux).

L'Agence co-anime avec Derrière le hublot, scène conventionnée d'intérêt national, le projet « **Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle** » : il s'agit de développer un parcours d'œuvres d'art refuges sur le GR®65 associé à une programmation culturelle. En 2021, trois nouvelles œuvres seront construites. Une tournée de l'installation *Museum of the moon* est également prévue ainsi que la résidence *A vol d'oiseau* par la Sonothèque nomade. 2021 sera également l'occasion de préparer le développement du projet en Auvergne-Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine et un volet transnational avec des acteurs en Espagne et au Portugal à partir de 2022.

L'Agence va déployer l'opération « **1000 mains à la pâte** » à l'échelle nationale. Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable du chemin de Saint-Jacques dans le Lot. Sur une journée, elle mobilise fortement des bénévoles pour entretenir, débroussailler, restaurer le patrimoine du chemin...

- **Promotion des chemins et du bien Unesco**

L'Agence prévoit la réalisation de reportages photos et de vidéos par itinéraires, de **dépliants d'appel** pour les chemins du Puy et de Vézelay afin de compléter la collection initiée en 2019 présentant les cinq voies principales en France.

Elle poursuit son action en direction des médias : mise à jour des **dossiers de presse**, information des journalistes.

LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les acteurs des chemins de Compostelle sont nombreux et variés. Les monuments inscrits sur la liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » le sont tout autant. L'Agence doit tenir compte et s'enrichir de cette diversité. Elle devra veiller à développer les solidarités entre ses adhérents et des coopérations avec d'autres réseaux d'acteurs du patrimoine, du tourisme, de la randonnée en France et en Europe.

- **Coopérations avec les acteurs du patrimoine**

L'Agence envisage de réactiver la convention avec le Centre des Monuments Nationaux et de mettre en œuvre la convention avec l'association **Sites et Cités remarquables de France** dans le cadre d'actions concrètes (groupe de travail).

- **Coopérations avec les acteurs associatifs**

L'Agence va renforcer ses relations avec le Fédération française de la randonnée pédestre.

L'Agence va renforcer ses relations avec la Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle : formation, action culturelle, initiatives communes à l'image du déploiement de l'opération « 1000 mains à la pâte » à l'échelle nationale.

L'Agence poursuit ses échanges avec la Société française des amis des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

- **Coopérations avec les acteurs espagnols et portugais**

L'Agence souhaite réactiver ses contacts avec le Ministère de la culture espagnol et portugais pour envisager de nouvelles collaborations.

L'Agence poursuit le développement de plusieurs projets de coopération avec l'Association des communes du Camino Francès (une centaine de communes) et la communauté de communes Alto Minho au nord du Portugal. Un projet est notamment proposé à la commission européenne dans le cadre du programme « L'Europe des citoyens ».

- **Coopérations avec d'autres itinéraires culturels européens**

L'Agence souhaite initier des premiers échanges avec la Via Francigena. Elle va également se rapprocher de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC).

- **Lobbying avec la Commission européenne / Parlement européen**

L'Agence va prendre contact avec l'intergroupe du Parlement européen « Patrimoine culturel européen, chemins de Saint-Jacques et autres itinéraires culturels européens » et avec les Représentations des Régions à Bruxelles.

- **Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial**

L'Agence initie une première collaboration avec les « sites sacrés et chemins de pèlerinage dans les Monts Kii au Japon. Une **exposition « Regards croisés sur deux sites du patrimoine mondial »** sera réalisée et programmée au Japon puis en France.

LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE

Afin de réaliser ces différents objectifs, l'Agence devra trouver des moyens financiers complémentaires, en développant les adhésions, le mécénat ou encore en proposant des services rémunérés. Elle s'assurera de la propriété de la marque « Chemins de Compostelle, patrimoine mondial ».

- **Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités.**
- **Création d'un club des mécènes.**

➤ **Le programme d'actions 2021 est approuvé à l'unanimité.**

5/ Budget prévisionnel 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes diverses et produits annexes	23 000 €
Recettes crédencial	15 000 €
Recettes diverses (IGN, conférences...)	2 000 €
Location expos	3 000 €
Adhésion charte d'accueil	3 000 €
Cotisations	244 500 €
Conseil régional Occitanie	90 000 €
Conseil régional Nouvelle Aquitaine	40 000 €
Conseil régional Bourgogne Franche-Comté	8 000 €
Conseil départemental Ariège (2e collège)	8 000 €
Conseil départemental Aveyron (2e collège)	8 000 €
Conseil départemental Lot (2e collège)	8 000 €
Conseil départemental Charente-Maritime (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Haute-Garonne (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Gironde (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental Hérault (3e collège)	5 000 €

Conseil départemental Hautes-Pyrénées (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental de Haute-Loire (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental de l'Aude (3e collège)	5 000 €
Conseil départemental de la Lozère (3e collège)	5 000 €
Communes et communautés de communes	40 000 €
Adhérents 4e collège (associations, OT, hébergeurs...)	2 500 €
Subventions	585 635 €
Etat - DRAC - Protocole d'accord	75 000 €
Union Européenne (Ruritage)	30 000 €
Union européenne (Impactour)	30 000 €
Union européenne (Erasmus +)	5 300 €
FNADT Massif central (animation)	32 000 €
FEDER Massif central (animation)	30 700 €
FEDER Massif central (actions)	13 000 €
Région Occitanie - tourisme / itinérance (actions Massif central)	8 000 €
Départements (actions Massif central)	2 000 €
Agence service civique	700 €
Etat - DRAC Occitanie - AMO plan de gestion	25 000 €
Etat - DREAL Occitanie - AMO plan de gestion	12 000 €
Etat - Préf Occitanie - AMO plan de gestion	15 200 €
Région Occitanie - AMO plan de gestion	28 800 €
Région Occitanie - coopération Japon	8 000 €
Région AURA - Etude des publics	8 000 €
Région BFC - Etude des publics	8 000 €
CD31 - Etude des publics	3 500 €
Report subv Etude des publics	77 658 €
Report subv Etude sentier	157 531 €
Report subv Etude chemin du PP	15 246 €
Partenariats	1 500 €
PNR Causses du Quercy accessibilité	1 500 €
Transferts de charges	31 500 €
Rbt Formation	1 500 €
Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse	30 000 €
Rbt frais déplacement	
Produits divers de gestion	
Produits financiers	
Total des produits d'exploitation	886 135 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Marchandises vendues	2 000 €
Achat credencials et divers	2 000 €
Fournitures consommables	6 300 €
Electricité	3 500 €
Petit équipement	1 500 €
Fournitures administratives	1 300 €
Services extérieurs	547 735 €
Sous-traitance technique (MAD FFRando)	25 700 €

Etude AMO plan de gestion	84 400 €
Etude PG sentier	163 820 €
Etude des publics	90 596 €
Etude Chemin PP	12 660 €
Sous-traitance administrative (saisie comptable)	2 500 €
Location de matériels	4 900 €
Location immobilière	30 050 €
Entretien et réparations immobilier	2 000 €
Entretien et réparations mobilier	400 €
Primes d'assurances	1 500 €
Maintenance	1 000 €
Maintenance informatique (site Internet, GeoCompostelle, sauvegarde)	7 000 €
Documentation, séminaires, formations salariés	2 000 €
Salons	400 €
Honoraires comptables (experts + cac)	11 000 €
Programme d'actions Voie d'Arles	14 100 €
Programme d'actions Voie du Puy	21 700 €
Communication/édition : dossiers de presse, dépliants itinéraires, saison culturelle, expo Japon	22 009 €
Observatoire	500 €
Frais actes et contentieux	100 €
Déplacements personnel	22 000 €
Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants)	7 000 €
Frais postaux	3 500 €
Frais télécommunications	1 600 €
Services bancaires	200 €
Réceptions : repas de travail, intervenants, membres du conseil scientifique	5 000 €
Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)	5 000 €
Redevance (s/location expo)	1 000 €
Charges de gestion courantes	100 €
Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)	4 000 €
Charges de personnel	330 000 €
Salaires bruts	234 000 €
Charges sociales	90 000 €
Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)	2 000 €
Mission service civique, stages	4 000 €
Amortissements	100 €
Dotations	
Autres (charges exceptionnelles)	
Total des charges d'exploitation	886 135 €

- **Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Agence des chemins de Compostelle

4 rue Clémence Isaure

31000 Toulouse

Tél. : 05 62 27 00 05

accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com